

ANNEXE 1. Termes de Référence

Consultant (e) international(e) pour l'évaluation finale de l'UNDAF 2014-2018 au Niger

Location : Niamey et à domicile, NIGER

Application Deadline : 23-Jul-17 (Midnight New York, USA)

Time left : 6d 15h 11m

Additional Category : Management

Type of Contract : Individual Contract

Post Level : International Consultant

Languages Required : English French

Starting Date : (date when the selected candidate is expected to start) 01-Aug-2017

Duration of Initial Contract : 35 jours de travail effectif

Background

Le Plan Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement (UNDAF) est le principal outil de mise en œuvre de la réforme des Nations Unies. Il est conçu pour renforcer la coordination, la cohérence et la synergie des interventions des Fonds et Programmes des Nations Unies ainsi que les Institutions Spécialisées et garantir leur alignement sur les Objectifs de l'agenda pour le Développement et les priorités du Niger.

En référence aux modalités de suivi et évaluation déclinés dans le document de l'UNDAF, il est prévu en 2017, sous la responsabilité conjointe de l'Equipe pays et du Gouvernement du Niger, une évaluation finale de l'UNDAF, qui porterait sur les résultats globaux du cycle de programmation de l'UNDAF, et reposerait autant sur les rapports d'avancement que sur les résultats des enquêtes et études périodiques programmées et réalisées au cours de la période.

La présente évaluation servira de contribution pour alimenter le processus d'analyse pays et de compréhension de la situation de développement (CCA) dans le contexte du nouvel agenda de développement 2030 relatif aux objectifs de développement durable. L'exercice devra également offrir un cadre permettant d'engager une réflexion sur le positionnement stratégique du système des Nations Unies dans les années à venir, et sur les effets et l'impact des interventions des agences au regard des grands défis nationaux dans ce nouvel environnement. L'évaluation devra aussi permettre de prendre en compte de façon plus soutenue les principes clés de l'initiative Delivering as One.

L'évaluation finale de l'UNDAF est un exercice indépendant de revue des résultats globaux attendus de la coopération du SNU dans le pays. Il sera conduit par une équipe de deux consultants dont un consultant international, chef d'équipe, et un consultant national. Cet appel d'offres vise à recruter le consultant international responsable de cette évaluation indépendante.

La formulation de l'UNDAF 2014-2018 s'est appuyée sur les leçons tirées du bilan de la Stratégie de Développement accéléré et de Réduction de la Pauvreté 2008-2012 (SDRP), les résultats de la revue à mi-parcours de l'UNDAF 2009-2013, et le Plan de Développement Economique et Social (PDES) 2012-2015. Ce dernier est le cadre de programmation national que l'Equipe de Pays a choisi d'utiliser pour déterminer ses domaines prioritaires de coopération, sans passer par l'étape d'un Bilan Commun de Pays. Cette démarche était d'autant plus justifiée que le SNU a largement participé et contribué au processus d'analyse et de formulation du PDES.

Ainsi, en réponse aux priorités définies dans le PDES 2012-2015, le système des Nations Unies a, en étroite collaboration avec le Gouvernement, la Société Civile et les autres acteurs nationaux, élaboré le Plan Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement (UNDAF) 2014-2018, couvrant l'ensemble des secteurs, et mis en œuvre par les agences du SNU (résidentes et non-résidentes), les ministères sectoriels et leurs services déconcentrés, les collectivités locales et les ONG.

Ce Plan Cadre est le résultat d'un processus participatif et dynamique piloté conjointement par l'Equipe de Pays et le Gouvernement à travers le Ministère du Plan. Ce processus itératif a impliqué les Agences, Fonds, Programmes et Institutions Spécialisées, résidents et non-résidents, sous la supervision de l'Equipe des Directeurs Régionaux et avec l'appui du Staff collègues du SNU. Outre les techniciens du SNU, les représentants du Gouvernement, de la société civile, des régions et des autres partenaires techniques et financiers ont pleinement participé au processus.

Tenant compte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), de la Déclaration de Paris et des accords de Busan, du Plan d'action d'Istanbul pour les Pays les Moins Avancés, et fondé sur le PDES 2012-2015 dont l'axe 3 porte sur l'Initiative 3N « les Nigériens nourrissent les Nigériens » ; sur la base de ses avantages comparatifs mis en évidence par les réflexions issues de la retraite de pré-positionnement de Planification stratégique, de manière consensuelle avec le Gouvernement, la société civile et les autres acteurs nationaux, le système des NU a défini trois domaines de coopération prioritaires : i) Résilience : sécurité alimentaire et nutritionnelle, gestion environnementale, prévention et gestion des risques et catastrophes ; ii) Développement social et Capital humain ; iii) Gouvernance-paix-sécurité.

Ces 3 domaines prioritaires sont déclinés en 5 effets UNDAF : i) D'ici à 2018, les ménages vulnérables et les communautés ciblées augmentent leur résilience en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle, d'environnement, de catastrophes et d'inclusion socio-économique ; ii) D'ici à 2018, les institutions nationales, régionales et locales appuyées utilisent des systèmes et mécanismes adaptés pour la prévention/gestion des risques/catastrophes, la gestion durable de l'environnement et de la sécurité alimentaire ; iii) D'ici à 2018, les populations vulnérables dans les zones d'intervention utilisent de manière accrue les services sociaux de base incluant les systèmes de protection sociale et de maîtrise de la croissance démographique ; iv) D'ici à 2018, les institutions nationales et locales, les communautés et les groupes ciblés appliquent les principes de bonne gouvernance et de consolidation de l'Etat de droit ; v) D'ici à 2018, les institutions nationales et locales appuyées et les communautés ciblées assurent la sécurité des biens et des personnes et le fonctionnement des mécanismes de consolidation de la paix.

Depuis fin 2015, l'UNDAF 2014-2018 est mis en œuvre dans un contexte particulier pour le SNU caractérisé par l'absence d'un cadre de développement à moyen terme prenant la suite du PDES 2012-2015. Faute de nouveau document, ce dernier a été prolongé à 2016. Le PDES 2017-2021 est actuellement en cours de formulation, avec l'appui des PTF au premier rang desquels le SNU.

Conformément au calendrier de Suivi et Evaluation et afin de déterminer si les résultats ont contribué aux axes prioritaires de développement national et apprécier la cohérence d'appui de l'équipe pays, l'évaluation de l'UNDAF se tiendra au troisième trimestre 2017. Les résultats de cette évaluation seront utilisés pour la prise des décisions en matière de gestion du nouveau cycle UNDAF à venir.

Durant la mise en œuvre de l'UNDAF actuel, d'importantes problématiques ont émergé, commandant aux Nations Unies d'adapter leurs stratégies et mécanismes d'intervention au contexte prévalant :

- Les défis sécuritaires : le Niger est confronté à un environnement interne et externe difficile, notamment l'Etat d'urgence déclaré dans 3 régions (Diffa, Tillabéry et Tahoua) par les autorités nigériennes ainsi que les crises en Libye, au Mali, et au Nigéria où il est en guerre contre la secte Boko Haram ;
- Les actions de Boko Haram dans le nord-est du Nigéria et du Sud-Est du Niger sont à l'origine de la majorité des problèmes de protection dans la région de Diffa. La situation continue de provoquer une multitude d'incidents de protection et de violations des droits de l'homme dans les villes et les villages frontaliers ;
- Les impacts socioéconomiques du groupe Boko Haram pèsent encore lourdement sur la production et les activités commerciales de la population locale ; avec un accès limité aux services sociaux de base ;

- Les crises alimentaires et nutritionnelles exacerbées par l'afflux massif de réfugiés et de retournés ainsi que les déplacés internes (estimé à + de 120 000) ;
- Le caractère récurrent des épidémies ;
- Le rythme lent dans l'atteinte des OMD dû entre autres à l'effet de la croissance ou du poids démographique très élevé ;
- L'émergence d'un nouvel agenda de développement, les Objectifs de Développement Durable issus des consultations post-2015 ;
- La persistance des défis inhérents à la mise en œuvre de l'UNDAF relevés lors de la revue à mi-parcours ;
- La prise en compte des initiatives internationales et régionales de développement tels que Initiatives SUN et REACH, programme AGIR, SINUS, etc.

En outre, l'Equipe Pays entreprend la formulation d'un nouveau plan cadre des Nations Unies d'Assistance au Développement (UNDAF 2019-2021). Celui-ci prendra en compte les nouvelles orientations de politiques économiques notamment avec la déclaration de politique générale du Premier Ministre du Niger qui décline les priorités du Gouvernement et dont l'opérationnalisation s'entrevoit dans la vision de développement à long terme intitulée Stratégie de développement durable et de croissance inclusive (SDDCI) Niger 2035, et dans la formulation en cours du PDES 2017-2021 qui internalisera les ODD.

Duties and Responsibilities

Objectifs globaux

Cette évaluation servira d'apprentissage de ce qui a fonctionné, de ce qui n'a pas fonctionné, et les raisons des deux situations. L'évaluation fournira des informations importantes pour renforcer la programmation, en informant la planification et la prise de décision pour le nouveau cycle et pour améliorer la coordination au niveau de l'équipe pays. L'équipe pays, le gouvernement et les parties prenantes tireront des leçons et des bonnes pratiques qui peuvent ensuite être partagées avec l'UNDOCO et utilisées pour le bénéfice d'autres pays.

Les résultats permettront de montrer la responsabilité (accountability) de l'équipe pays vis-à-vis des parties prenantes. En vérifiant objectivement les résultats obtenus dans la mise en œuvre du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et en évaluant l'efficacité des stratégies et des interventions utilisées, l'évaluation permettra aux différentes parties prenantes dans le processus UNDAF, y compris les homologues nationaux et les PTF, de tenir l'UNCT et d'autres parties responsables de l'accomplissement de leurs rôles et de leurs engagements.

L'évaluation finale indépendante de l'UNDAF vise à renseigner les résultats obtenus dans la mise en œuvre de l'UNDAF et couvrira la période de janvier 2014 à juillet 2017. Elle permettra de déterminer la contribution effective des Agences des Nations Unies au développement socio-économique et environnemental du Niger, d'aviser sur la cohérence des interventions, de codifier les bonnes pratiques et de dégager des recommandations pour l'élaboration et mise en œuvre du prochain UNDAF.

Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques assignés à cette évaluation sont relatifs essentiellement à l'efficacité, l'efficience, l'appropriation et la durabilité, la pertinence thématique, la cohérence, la complémentarité, le genre et l'approche basée sur les Droits humains, la coordination et les mécanismes de mise en œuvre.

De façon spécifique, il s'agira de :

- Evaluer la contribution de l'équipe pays dans l'atteinte des résultats escomptés de l'UNDAF en utilisant des critères fondés sur des preuves (pertinence des résultats et indicateurs de mesure et difficultés rencontrées) ;

- Identifier les facteurs qui ont affecté la contribution de l'équipe pays et expliquer les goulots d'étranglement (apprentissage ou les leçons de la mise en œuvre et capitaliser les meilleures pratiques) ;
- Formuler des recommandations pour améliorer la contribution de l'équipe pays à prendre en compte dans le nouvel UNDAF. Ces recommandations devraient être logiquement liées aux conclusions et s'appuyer sur les leçons apprises identifiées lors de l'évaluation ;
- Analyser la mobilisation des ressources et le partenariat dans la mise en œuvre des interventions ;
- Analyser les mécanismes de programmation et programmes conjoints mis en œuvre (pertinence, conformité aux directives du siège, résultats obtenus, contraintes et difficultés) ;
- Analyser les mécanismes et la stratégie de communication, Plan de suivi et évaluation de l'UNDAF (actions réalisées, difficultés et contraintes) ;
- Analyser les mécanismes de coordination internes mis en place (forces, faiblesses) et leur alignement et/ou interaction avec les mécanismes nationaux ;
- Apprécier le degré d'implication et d'appropriation des partenaires (Gouvernement, Société Civile, ONGs, Secteur Privé, collectivités locales) dans la mise en œuvre de l'UNDAF ;
- Identifier les enjeux, opportunités et contraintes, en vue de définir le positionnement stratégique du système des Nations Unies sur la période 2019-2021.

Équipe d'évaluation

Elle se composera d'un chef d'équipe, consultant international (objet des présents TdR) et d'un membre, consultant national, qui sera recruté parallèlement. Leurs responsabilités sont les suivantes :

Le responsable de l'équipe d'évaluation (évaluateur international) dirigera l'ensemble du processus d'évaluation.

Il guide la conception globale de l'évaluation et assure le leadership : (i) Dirige le processus de collecte des données ; (ii) Se déplace dans les zones d'intervention pour la collecte de données ; (iii) Dirige le processus de rédaction des rapports de l'évaluation (rapport initial d'évaluation et rapport final) ; (iv) Agit en tant qu'auteur principal et assure la cohésion analytique globale ; (v) Fournit l'assurance qualité interne et dirige la révision des versions successives des rapports de l'évaluation ; (vi) Facilite les réunions de présentation des livrables et (vii) Présente les constatations et les conclusions du rapport final de l'évaluation à la réunion de présentation des résultats.

Il mènera le processus d'évaluation en temps opportun et communiquera régulièrement avec le Groupe de gestion de l'évaluation.

Le chef d'équipe sera responsable de la production de tous les produits livrables.

Le membre de l'équipe d'évaluation (évaluateur national) : Sous le leadership et la supervision de l'expert principal, il contribuera substantiellement au processus d'évaluation grâce à la collecte et à l'analyse de données, en particulier dans le contexte local. Il partagera ses responsabilités pour mener les analyses documentaires et des entrevues et effectuer les visites sur le terrain dans les sites du projet identifiés et recueillir des données. Il / elle fournira des contributions substantielles aux produits livrables.

Résultats Attendus / Livrables

L'évaluation finale doit aboutir à un rapport d'analyse de la performance et des contraintes identifiées dans la mise en œuvre de l'UNDAF. L'équipe de consultants est chargée de soumettre les livrables suivants au Comité technique conjoint SNU-Gouvernement, mandaté à cet effet :

- Une note méthodologique et un plan de travail de l'évaluation : il s'agit de produire un rapport initial d'évaluation décrivant la méthodologie à utiliser et un chronogramme pour les livrables ;
- Des résultats préliminaires (dans les 5 jours après que l'équipe d'évaluation ait reçu l'ensemble de la documentation). Ce document aura une longueur de 10 à 15 pages et proposera des méthodes, des sources et des procédures à utiliser pour la collecte des données. Il affinera

également la proposition de calendrier pour les activités et la soumission des livrables. Le rapport d'étude documentaire proposera les premières pistes de réflexion sur l'UNDAF. Ce rapport constituera la première base sur laquelle les consultants et les responsables de l'évaluation s'entendront.

- Un Projet de rapport final (dans les 14 jours suivant l'achèvement de la visite de terrain). Le projet de rapport final aura une longueur maximale de 35 pages sans les annexes. Il contiendra un résumé analytique d'au maximum 3 pages présentant une brève description de l'UNDAF évalué, de son contexte et de la situation actuelle, de l'objectif de l'évaluation, de sa méthodologie et de ses principaux résultats, conclusions et recommandations. Une description détaillée de l'état d'avancement de l'évaluation (description des activités réalisées, difficultés rencontrées, ajustement méthodologique si nécessaire, plan de travail mis à jour).
- Un atelier de restitution sera organisé afin de partager les premiers résultats et requérir le feedback de toutes les parties prenantes. L'atelier regroupera l'ensemble des parties prenantes, à savoir le SNU, le Gouvernement, les PTF, la société civile, le secteur privé et les ONG. Cet exercice sera conclu par la tenue d'une réunion de haut niveau entre les Représentants des agences sous l'égide du Coordonnateur Résident.
- Un rapport d'évaluation (dans les 5 jours suivants l'atelier de restitution) comprenant, notamment, un résumé exécutif, une description détaillée de la méthodologie employée. Il tiendra compte des commentaires et informations complémentaires apportés lors de l'atelier de restitution. Le rapport final aura également une longueur maximale de 30 pages. Le rapport final sera envoyé aux membres du groupe de référence de l'évaluation (Comité technique conjoint). Le groupe aura 3 jours pour réagir. Les commentaires/réserves émises devront être prises en compte ou mentionnées en annexe du document final attendu une semaine après la réception des commentaires du groupe de référence.

A la fin de l'évaluation, il est indispensable de noter que :

- Les progrès vers l'atteinte des résultats escomptés dans l'UNDAF sont mesurés ;
- Les leçons de la mise en œuvre sont tirées et les meilleures pratiques capitalisées ;
- La mobilisation des ressources et les partenariats dans la mise en œuvre sont analysés ;
- Les mécanismes de coordination internes mis en place et leurs interactions-alignement avec les mécanismes nationaux sont analysés ;
- Le niveau d'implication de toutes les parties prenantes dans la mise en œuvre est apprécié ;
- Le niveau d'implication et de participation des Agences Non-résidentes dans la mise en œuvre de l'UNDAF est identifié ;
- L'alignement de l'UNDAF aux priorités nationales est vérifié ;
- La mesure est prise de la manière dont l'UNDAF a renforcé la cohérence des interventions des agences du SNU au Niger, permis aux agences de mieux contribuer aux efforts de développement et de renforcement des capacités du pays et contribué à la mise en œuvre de la réforme des Nations Unies ;
- Les enjeux, opportunités et contraintes, en vue de définir le positionnement stratégique du système des Nations Unies sur la période 2019-2021 et préparer le prochain cycle de l'UNDAF sont identifiés.

L'évaluation finale sera confiée à une équipe de deux (2) consultants dont un international responsable de l'évaluation et un consultant national. Le processus de cette évaluation sera conduit de manière participative et placé sous le leadership conjoint du SNU et du gouvernement à travers le leadership du Comité conjoint de pilotage, et sous la supervision technique Comité technique conjoint SNU-Gouvernement. Le secrétariat du comité est assuré par le Bureau du Coordonnateur Résident. Ce comité aura la responsabilité de gérer le processus et de s'assurer du respect du chronogramme, de l'atteinte des

objectifs assignés, de la restitution des résultats. Il rend compte au Comité de pilotage, responsable de la validation du rapport.

Durée de la mission

L'ensemble de la prestation de service se déroulera sur une période maximum de deux (2) mois calendaires, pendant lesquels devraient être prévus, au maximum :

Pour le consultant international : 35 jours de travail effectif (au Niger et en home-based), avec au maximum : 30 jours de per diem, et 2 billets d'avion internationaux ;

Pour le consultant national 35 jours de travail effectif, et 15 jours maximum de per diem pour les missions de terrain.

Compétencies

- Avoir de connaissances solides en matière d'évaluation ;
- Excellente aptitude à la communication ;
- Compétences avérées en matière d'analyse.
- Grandes capacités managériales ;
- Etre apte à travailler en équipe ;
- Une excellente capacité rédactionnelle en français.

Required Skills and Experience

Formation

- Un diplôme universitaire de niveau Master au moins dans un domaine relatif au développement humain ou domaine connexe.

Expérience :

- Un minimum de 10 ans d'expérience internationale en matière de suivi et évaluation des programmes de développement ;
- Avoir à son actif au moins 2 autres travaux similaires à ceux des présents TdR, en particulier l'élaboration de cadre et de plan d'évaluation et suivi de l'UNDAF ;
- La connaissance du contexte Niger serait un atout important.

Langues :

- Une maîtrise de la langue française et une bonne connaissance de l'anglais (parlé et écrit).

Présentation et évaluation et offres :

Le consultant intéressé doit présenter un dossier de candidature comprenant les éléments suivants :

- Une Lettre de confirmation d'intérêt et de disponibilité ;
- Un CV personnel ou P11, indiquant toute l'expérience de travail d'évaluation similaire, ainsi que les coordonnées (mail et numéro de téléphone) du candidat et au moins trois (3) références professionnelles pertinentes
- Une description de la méthodologie proposée
- Une proposition financière détaillée (comprenant notamment ses honoraires, ses per diem, et les frais de location de véhicule pour les déplacements sur le terrain etc.).

Evaluation des dossiers de candidature :

Le contrat sera accordé au consultant dont l'offre aura été évaluée et confirmée comme :

- En adéquation avec les Termes de Référence de la mission.
- Ayant obtenu le meilleur rapport qualité/prix à l'issue de l'évaluation

Critères et Pondération :

Les propositions seront évaluées selon les critères suivants :

- Diplôme et expertise en suivi-évaluation : 30%
- Qualifications et expériences en formulation et suivi-évaluation de l'UNDAF et connaissance des outils méthodologiques y relatifs : 40%
- Approche méthodologique : 30%

Lors d'une deuxième étape, les offres financières de tous les prestataires ayant obtenu la note technique minimale de 70% lors de l'évaluation techniques seront comparées. Seuls les candidats obtenant un minimum de 70 points seront considérés.

La note financière sera calculée selon la formule suivante :

- Note financière soumissionnaire A = (Offre la moins disante / offre financière de A) x100

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant obtenu le cumul de note le plus élevé sachant que la note technique sera pondérée à 70% et la note financière à 30%.

Paielements :

Le paiement des frais de la consultation sera effectué selon le calendrier suivant :

- 30% à la présentation du rapport préliminaire expliquant la méthodologie et les premiers résultats ;
- 30% à la présentation du second draft prenant en compte les observations de l'Equipe pays et des partenaires ;
- 40 % à la remise du rapport final.